

Cahier des charges candidature Animation Mini-Pag 2023



Informations générales :

Enjeux de cette animation nationale :

- Proposer à nos jeunes licenciés un événement ludique, autour des valeurs de la convivialité et du partage,
- Créer une dynamique d'animation au sein des territoires, finalisée par un événement formalisé,
- Découvrir et valoriser un site de pratique.

Principe de cette animation nationale :

- Randonnée itinérante + jeux/défis (nautiques et terrestres) en relation avec les pagaies couleurs et leurs supports,
- Co-construction et organisation de l'événement : terre d'accueil + membres de la C.N.M.P.

Public concerné :

- Cette animation est à destination des jeunes U14 de poussins à benjamins (indépendamment de leur pagaie couleur) et les minimes hors circuit national disciplinaire (pagaie blanche, jaune et en cours de validation de la pagaie verte),
- Tous ces jeunes pourront être titulaires d'un titre de 3 mois ou d'un an (loisir et/ou compétition).

Echéancier :

- Réception des candidatures des territoires : du 01/11 au 01/12/2022
- Validation des candidatures du 02/12 au 07/12/2022
- Inscriptions des équipes de clubs : au choix des organisateurs
- Validation des équipes inscrites : au choix des organisateurs
- Finalisation du format de l'action (principe de mise en œuvre et déroulé) : du 08/03 au 18/04/2023
- Envoi des informations pratiques aux équipes participantes à partir du 26/04/2023

Contacts :

- cn-minipag@ffck.org, Commission nationale de Mini-Pag,
- jplatimier@ffck.org, Jean-Pierre LATIMIER (Cadre Technique Nationale),
- mlignereux@ffck.org, Maxime LIGNEREUX (Président de la commission nationale des Mini-Pag (C.N.M.P.)).

Cahier des charges

CRITERES (besoins)	PRECISIONS SUR LES ATTENTES
Niveau du site de pratique	Tous milieux en adéquation avec le public ciblé (pagaie jaune à minima)
Capacité d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Pour 30 équipes à minima, soit 180 personnes + staff (personnes ressources C.N.M.P. + bénévoles), • 2 ou 3 sites d'hébergement en itinérance, • Matériel de couchage à la charge des équipes (duvet, toile de tente, ...) + liaison d'un site à l'autre assuré par les cadres de clubs, <p><u>N.B.</u> : en fonction des équipes inscrites, envisager la possibilité de pouvoir gérer des équipes venues en train ou par avion (logistique de transport).</p>
Capacité de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Du jeudi 18/05 soir au Dimanche 21/05 midi, • Possibilité repas froid le midi et chaud le soir (traiteur ou bénévoles).
Pool de bateaux + pagaies à disposition des équipes (« monotype »)	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour la randonnée</u> : choix du « monotype » laissé à l'organisateur en fonction des caractéristiques du site (monoplace, biplace, kayaks, canoës) et des possibilités de pouvoir disposer de bateaux sur site (mutualisation des territoires, locaux à des partenaires, etc.), • <u>Pour les jeux/défis (nautiques et terrestres) en relation avec les pagaies couleurs</u> : choix laissé à l'organisateur en fonction du site et du matériel à disposition <p><u>N.B.</u> : autre matériel nautique à la charge des équipes (tenue spécifique, gilet de sauvetage, etc.) et/ou possibilité pour les équipes qui le souhaitent de venir avec leurs bateaux si adéquation avec le matériel choisit par l'organisateur.</p>
Temps de convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Pot d'accueil (partage de spécialités locales = apport des équipes), • Soirée festive de clôture, • Remise (hors classement performance) : prévision de lots, diplômes, etc. (à préciser).
Budget par équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Autour de 60€ par personne, soit 360€ par équipe.
RESSOURCES pour l'organisateur	
<u>Humaines</u> : membres de la C.N.J. co-construction de l'événement + présence sur site.	

Financières :

- Apport C.N.J. via la F.F.C.K. : 4 000€ en relation avec les dépenses engagées pour l'organisation de l'événement + achat pour la structure d'une remorque équipée de bateaux à destination des jeunes (projet du territoire selon ses besoins, soumis à la F.F.C.K.), qui restera en possession de la structure « Terre d'Accueil » de cette animation jeunes, un héritage pour le territoire propice au développement de la pratique des jeunes,
- Apport des équipes lors des inscriptions (potentiellement 360€ X 30 équipes = 10 800€)
Aides locales en lien avec l'organisation de l'événement (subventions, partenaires privés, ...).

Modalités d'inscriptions pour les territoires candidats à devenir « Terre d'Accueil » : les territoires peuvent candidater en ligne via leurs espace clubs ou structures, du 01/11 au 01/12/2022.

**Sportivement,
La CNMP**